

# CHECKLIST POUR UNE COLLABORATION HARMONIEUSE AVEC LA COMMUNE

Soigner les relations avec les autorités communales que tu vas côtoyer durant ton camp, c'est la base pour t'assurer un séjour serein et pour favoriser l'accueil d'autres camps dans la commune dans les années à venir.

Pour ce faire, il te suffit de cocher toutes les cases de cette checklist !

- Prends **contact avec la commune** une semaine avant votre arrivée pour lui annoncer l'installation du camp et prendre les renseignements utiles. Elle devrait déjà avoir reçu la déclaration de camp de la part de la fédération, mais une double vérification peut éviter des couacs de dernière minute.

*Cette étape n'est pas nécessaire si la commune vous a déjà contactés !*

- Les règles communales** en matière d'accueil des camps changent d'une commune à l'autre, assure-toi d'être au courant de celles de ta commune dès le début du camp.

*Voici une liste (non exhaustive) des points d'attention habituels et des potentielles taxes :*

- règles en matière de feux ;
- zones accessibles pour les jeux ou les baignades ;
- gestion des déchets ;
- présence éventuelle d'un M. ou d'une M<sup>me</sup> Camp (tu peux également trouver l'information sur [lesscouts.be](http://lesscouts.be)).

- Sois attentif ou attentive à la question du **respect des données privées**. La commune reçoit les informations utiles dans le cadre de la déclaration de camp. Si elle t'en demande plus, interroge-la sur le sens de cette demande. Des données telles qu'un extrait de casier judiciaire, les adresses postales ou numéros de registre national des scout-es ne peuvent être partagées au regard de la loi sur le respect des données privées.

*Un doute ? Contacte la fédération (relex@lesscouts.be ou 02.508.12.00).*

- Assure-toi que tes scout-es ont toujours sur eux le **numéro de GSM** d'une animatrice, d'un animateur ou d'un membre du staff et/ou les **coordonnées du lieu de camp**.

*Si l'un de tes scout-es venait à se perdre, il doit pouvoir retrouver facilement le lieu de camp ou contacter un animateur ou une animatrice.*

- Tiens à jour le **listing** de toutes les personnes présentes sur le camp ainsi que les données utiles les concernant (contact des parents, dossier médical...) et assure-toi qu'il soit en permanence accessible à tous les membres du staff.

*En cas d'intervention des services de secours, vous devez être capables de fournir rapidement toutes les informations utiles pour garantir une intervention efficace et sécurisée.*

- Si les scout-es passent une **nuît hors du camp** (hike, jeu de 24...), trouve-leur à l'avance un endroit où dormir en privilégiant les autres camps de mouvements de jeunesse.

- Renseigne-toi à l'avance sur les camps de la région (via Kicampou, les groupes Facebook d'échanges d'endroits de camps...).
- Fais du repérage durant le pré camp.
- Demande à la commune ou à l'office du tourisme si des structures communales seraient disponibles.